



Spécialité CA/EAP

Descriptif

Cet enseignement permet aux étudiants de s'approprier les connaissances apportées par les différents cours magistraux de la quatrième année et de maîtriser la méthodologie de la dissertation juridique et de son plan.

Pré-requis souhaités

Connaissance du fonctionnement des institutions de la Ve République et de l'organisation administrative française.

En bref

Crédits ECTS : 5.0

Nombre d'heures : 36.0

Temporalité : Annuel

Type d'enseignement : Conférence de méthode

Année : 4 | Quatrième année

Mode de validation : Contrôle continu

Contacts

Responsable(s)

Gaudin Anne

a.gaudin@sciencespobordeaux.fr

Bibliographie indicative

- * Weil P. & Pouyaud D., *Le droit administratif*, Que sais-je ?, n° 1152, 1980.
- * Chrétien P., Chiffot N., Tourbé M., *Droit administratif*, Sirey, septembre 2016.
- * Plessix B., *Droit administratif général*, Lexis Nexis, août 2016.
- * Morand-Deville J., *Droit administratif*, LGDJ, septembre 2015.
- * *Grands arrêts de la jurisprudence administrative* (GAJA), août 2017.

Formule pédagogique

La conférence de méthode laisse une place importante à des présentations orales dont la nature peut varier (exposés, éditoriaux ou autres) et à des débats. Des travaux écrits (galop d'essai, plans détaillés ou autres) permettent de vérifier et d'améliorer la maîtrise de la matière et de la méthodologie.